



LETTRE D'INFORMATION N°6

ASSOCIATION SURESNOISE POUR L'ACCUEIL DES REFUGIES

Une excellente nouvelle !

Le statut de réfugié a été accordé à la famille MOSSA le 20 décembre. C'est une immense joie. D'autant que cela s'est fait dans un délai très court. Ramya, Ahmmad et leurs 3 enfants vont pouvoir envisager l'avenir avec sérénité. C'est grâce à vous tous, membres d'ASSAR que cela a été possible ! Et que cette belle aventure va continuer.

Le statut de réfugiés ! En plus d'une tranquillité d'esprit indéniable, qu'apporte le statut de réfugiés ?

- Le droit de séjourner en France pendant une période de dix ans
- Le droit de travailler en France
- Les mêmes prestations (sécurité sociale / APL / RSA...) que les ressortissants français
- Une autorisation de voyager à l'étranger sauf pour le pays d'origine
- La possibilité d'obtenir la nationalité française à travers la naturalisation

Le premier évènement culturel d'ASSAR : un vrai succès

Près de 200 visiteurs sont venus à l'exposition **Lier et Relier** du peintre Yaser Al Gharbi mi-novembre. Des suresnois ont découvert notre association et une vingtaine a manifesté un vif intérêt et le souhait de nous rejoindre. 3 œuvres ont été vendues. 30% des gains étant reversés à ASSAR par l'artiste, nous avons dégagé un bénéfice de 500€.

Les pâtisseries faites par Ramya ont été très appréciées. Les calligraphies de prénom réalisées par Yaser ont suscité un vrai engouement.



Récit d'une journée par une bénévole, Dominique (dite Dom) :

Rendez-vous à 17h le jeudi chez les Mossa ! Tout d'abord, les devoirs : aider Aya à prononcer les consonnes, à maîtriser le graphisme fin, à articuler des mots entiers. Puis, c'est au tour de Léa de faire ses devoirs. Je suis impressionnée par la volonté de ses deux fillettes ! J'ai offert à Léa un livre que nous avons lu ensemble, l'histoire d'un petit crocodile qui aime dessiner ! Comme Léa, qui suit un atelier d'arts plastiques à l'école. Et à Aya, j'ai offert un bonnet de père Noël. Franc succès ! Elle a fait tout son travail coiffée avec !

Ahmmad m'a demandé de lui traduire des documents reçus de l'école. Compte-rendu de conseil d'école, règlement intérieur de l'école et charte de la laïcité. Il était captivé. Et j'ai adoré son sourire quand je lui ai dit qu'en France, on pouvait parler de tout, sans danger. J'évoquais Hitler, Poutine. Il a renchéri avec Bassar. Tout ça est parti du mot Normandie ! Un voyage scolaire, mentionné dans le compte-rendu du conseil d'école, est prévu là-bas. Je m'étonnais qu'il connaisse la Normandie ! Province française m'a t'il dit avec Google traduction ! Et moi, débarquement, et lui Hitler ...et nous avons fini sur la liberté de parole.

Que de richesse dans ces échanges !



Le premier Noël en France !

Partager un moment festif en famille et avec des membres ASSAR. Cela plait beaucoup à Mohammad.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023 à toutes et à tous



A ne pas manquer *Les Nageuses*, l'histoire vraie de deux sœurs athlètes réfugiées : Originaires de Damas en Syrie, Yusra et Sarah font de la natation depuis leur plus jeune âge. En 2016, alors que le pays est rongé par la guerre et que la mort menace à chaque coin de rue, les deux jeunes femmes sont forcées d'entreprendre un périple dangereux - Sur Netflix

Pour nous contacter : contact.assar92150@gmail.com

Pour en savoir plus : Facebook : @assar.suresnes ou Instagram : assarrefugies

Pour apporter une aide financière

<https://www.helloasso.com/associations/assar>